n° BP104206

CONTRÔLE PÉRIODIQUE - BRAS DE LEVAGE POUR BENNES AMOVIBLES - BP

Prestataire	
Société	AVETEC
Adresse	4 rue de la Lagune 33460 ARSAC
Téléphone	06 28 42 58 33
Email	secretariat@avetec-inspection.com

Bras	
Marque	MARREL
Modèle	AMPLIROLL
N° de série	AL10000U
Année de fabrication	2007
CMU (kg)	10000

Plusieurs longueurs de benne Non

Basculeur Non

Blocage de suspension Non

N° de parc :	324350

Véhicule	
Marque	MAN
Immatriculation	BH872AJ
Km	240234 km

Plaques signalétiques	
Plaque constructeur	bon
Marquage CE	bon
Plaque assembleur	bon

Ce contrôle concerne les éléments visibles sans démontage majeur et normalement accessibles par des moyens adaptés mis à disposition du contrôleur par le chef d'établissement ou l'utilisateur selon l'article 3 de l'arrêté du 1er mars 2004. Il concerne pour une part un examen de l'état de conservation, un essai de fonctionnement et un contrôle des organes de sécurité.
Le contrôleur vous demande de signaler toute éventuelle inexactitude ou omission constatée dans le présent rapport (désignation, caractéristiques techniques, lieu).
Le présent rapport est établi en application de l'article R4323-23 du Code du Travail. Son contenu est défini par l'article 22 de l'arrêté du 1er mars 2004.
En cas d'utilisation différente de celle constatée lors de la visite du contrôleur, vous devez en informer le contrôleur par écrit afin qu'il puisse vous indiquer les dispositions règlementaires qui en découlent et la faisabilité de la manœuvre.
Il est rappelé que doit être consigné sur le registre de sécurité (selon les articles L 4711-5 du code du travail) de l'établissement le résultat de ce contrôle.
Il vous appartient aussi conformément à l'article 3 de l'arrêté du 1er mars 2004 et à l'article R4323-26 du Code du Travail, de vérifier si le présent rapport a été annexé au registre de sécurité. A défaut vous devez reporter sur ledit registre les indications précises relatives à la date des vérifications, à la date de remise des rapports correspondants, et à leur archivage dans l'établissement.
Il vous appartient aussi conformément à l'arrêté du 2 mars 2004, et l'article R4323-19, de consigner ces vérifications sur le carnet de maintenance.

NOTA : Le vérificateur ne donnant qu'un avis technique, la décision de retrait ou de maintien en service, ou de réparation dudit matériel est de la responsabilité du chef d'établissement ou de l'utilisateur.

1 - CONTRÔLE DE LA DOCUMENTATION

1.1 - Manuel d'utilisation	bon	1.3 - Certificat de conformité	bon	1.5 - Dernier contrôle périodique	bon
1.2 - Carnet de maintenance	bon	1.4 - Rapport de mise en service	bon	1.6 - Date dernier contrôle	18/12/2025

2 - EXAMEN DE L'ÉTAT DE CONSERVATION (examen visuel)

2.1.0 - Structure		2.2.0 - Hydraulique		2.3.0 - Electricité	
2.1.1 - Fixation	bon	2.2.1 - Fuite sur vérins	bon	2.3.1 - Faisceau de commande	bon
2.1.2 - État général d'oxydation	bon	2.2.2 - Tuyauterie	bon	2.3.2 - Connexions	bon
2.1.3 - Jeux mécaniques	bon	2.2.3 - Etat des fléxibles	bon	2.3.3 - Etat du coffret de commande	bon
2.1.4 - État plaquettes d'usure	bon	2.2.4 - Fuite sur distributeurs	bon		
2.1.5 - État du verrouillage	bon	2.2.5 - Fixation des blocs sur vérins	bon		
2.1.6 - Etat des axes	bon	2.2.6 - Niveau d'huile et qualité	bon		
2.1.7 - Blocage des axes	bon				
2.1.8 - Fissure ou déformation	bon				

Type de bras ou portique pour bennes amovibles Bras pour bennes amovibles

3 - EXAMEN DES DISPOSITIFS DE SECURITE et DU CODE DE LA ROUTE

3.1 - Position des limites de centre de gravité	bon	3.8 - Arrêt et maintien arrêt	bon	3.15 - Bruiteur extérieur ou signalisation lumineuse	bon
3.2 - Consignes de sécurité	bon	3.9 - Butées d'arrêt de benne	bon	3.16 - Phare de travail	bon
3.3 - Sécurité en ordre de route	bon	3.10 - Verrouillage route	bon	3.17 - Sécurité barre anti-encastrement	bon
3.4 - Pas de commande hors cabine	bon	3.11 - Clapets maintien de charge	bon	3.18 - Fins de course des verrouillages	bon
3.5 - Sens logique des manettes de commande	bon	3.12 - Jauge réservoir huile et purgeur	bon		
3.6 - Pictogrammes sur boîtiers de commande	bon	3.13 - Etat du crochet de préhension	bon		
3.7 - Retour des commandes en position neutre	bon	3.14 - Bruiteur cabine	sans objet		

4 - ESSAI DE DECLENCHEMENT DU DISPOSITIF DE SECURITE à la charge nominale x 1.1

Essai réalisé avec une charge nominale x 1.1 de 11000 kg

4.1 - Possibilité de réaliser cet essai (charge suffisante)	bon	4.2 - Le bras soulève une charge supérieure ou égale à 110% de la charge nominale	bon

5 - ESSAI DE FONCTIONNEMENT à charge nominale

Essai réalisé avec une charge nominale de	10000 kg

5.1 - Blocage de suspension (sans charge)	sans objet	**5.5 - Chargement**	bon	**5.9 - Déchargement**	bon
5.2 - Déploiement/rétraction de la barre anti-encastrement	sans objet	**5.6 - Blocage route**	bon	**5.10 - Repliement du bras**	bon
5.3 - Déploiement du bras	bon	**5.7 - Déblocage route**	bon		
5.4 - Préhension de la charge	bon	**5.8 - Mouvement du basculeur**	sans objet		

6 - A REALISER PAR LE CONTRÔLEUR

6.1 - Pose de l'autocollant de datage du contrôle	oui
N° QR Code	5DNP77775K

Réalisation du contrôle	
Date du contrôle	15/06/2026
Date de saisie	15/06/2026
Nom du contrôleur	Kevin MAGIMEL

Coordonnées du propriétaire de l'appareil			
Nom	SADE ELNE		
Adresse	13 RUE CHARLES CROS		
Code postal	66200	**Ville**	ELNE
Email		**Tel. pro.**	
Mandant		**N° dossier**	

Signature du contrôleur (facultatif)

sans objet

Observations :

A faire :

Conclusion du rapport :

APTE

Date de fin de validité du rapport :

15/12/2026